



Escalier desservant la salle 2. Le plafond conserve un vestige du décor d'origine.

IVR26_20212100310NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation